



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Afrique

Question écrite n° 47667

## Texte de la question

M. Georges Durand attire l'attention de M. le ministre de la défense sur le maintien du dispositif militaire en Afrique le 9 janvier dernier, le ministre laissait entendre au regard de la future professionnalisation de nos armées, que ce dispositif serait reamenage. Outre les derniers troubles en Centrafrique et la degenerescence des conflits ethniques comme frontaliers, il semble que les conditions d'utilisation de nos armées en Afrique doivent être revues. Cela passe de la renegotiation de nos accords de défense, à la restructuration de nos bases et va, autrement dit, vers un accroissement rationnel de notre capacité réelle de projection de nos forces. De la même manière qu'il avait été réalisé pour les essais nucléaires ou le modèle armée 2000, il paraît opportun que le Gouvernement introduise un débat parlementaire autour du dispositif militaire en Afrique. Il lui demande quelles sont les intentions du ministre de la défense sur le sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Durand Georges](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 47667

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 janvier 1997, page 328